

Courrier à adresser à Pau pour ceux ont quitté le service avant 15ans de service

Jean- Claude DUSS  
34, rue de la poupée qui tousse  
150 530 XXXXXX

le xx xx 2009

Tel et fax: 0x xx ss yy jj  
Portable : 06 nn kk ll mm  
e-mail :jc.d@france.fr

Monsieur le Colonel  
Commandant le B C A A M  
65 000 PAU

Références

- N° matricule au recrutement/ xxxxxxxx
- Numéro SS : yyyyyyyyyy
- Date et lieu de naissance : zzzzzzzzz

Pièces jointes: Photocopie des premières pages du livret militaire (ce n'est pas obligatoire mais ça peut servir...)

**Objet : Demande d'un Etat Signalétique et des Services (ESS) en vue d'une affiliation rétroactive**

Monsieur

Entré à l'Ecole d'Issoire le 1/10/196 ;;la caisse d'assurance vieillesse me réclame  
Une attestation d'affiliation rétroactive pour les deux années de 196xx à 196xx.

Dans le cadre des textes actuellement en vigueur, (circulaire CNAV N°2008/33  
du 08/07/2008) les 2 années de scolarité, dans les écoles d'enseignement technique  
de l'Armée, sont validées par la Caisse Vieillesse de la Sécurité Sociale sous la réserve  
d'avoir été radié des cadres avant 1997.

C'est mon cas car j'ai quitté le service actif le xx xx 19xx.

Pour obtenir la validation de ces deux années, il me faut produire un document attestant que  
mes services commencent le 1/10/196... .

J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir m'adresser un E S S incluant  
mes deux années d'école à Issoire, me permettant de demander mon affiliation rétroactive à la  
Caisse d'Assurance Vieillesse.

Vous réitérant mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance  
de ma meilleure considération.